#### ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL ParisEstMarne&Bois

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Séance du 29 mars 2016

16-39

Objet: Désignation du représentant de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois au sein du comité stratégique de la Société du Grand Paris

Le Conseil de Territoire de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Champigny-sur-Marne, le 29 mars 2016 à 18h00, sous la présidence de Jacques JP MARTIN, Président.

#### **PRESENTS:**

- ADENOT Dominique - CIPRIANO Philippe - ADOMO Caroline - CLODONG Nicolas - AMAR Sophie - COCQ François - LEBEAU Pierre - AVOGNON ZONON Clémence - DALLEAU Isabelle - BARNOYER Thierry - DELECROIX Pierre-Michel - BEAUDOUIN Patrick DOSNE Olivier - BEGAT Jean-Philippe - DRAI Carole - BENISTI Jacques Alain - DUVAUDIER Michel - FACCHINI Monique - BENSOUSSAN Éric - BERRIOS Sylvain - FAUTRE Christian - BRETILLON Jean-Marie FENASSE Delphine - CADEDDU Jean-Luc - GAILHAC Benoît - CAILLEREZ Adrien - GAILLARD René - CAMPOS BRETILLON Caroline - GAUTRAIS Jean-Philippe - GICQUEL Hervé - CANALES Chantal - GRESSIER Jean-Jacques - CAPITANIO Olivier - SEMO Igor - CAPORAL Chrysis - HERBILLON Michel - CARPENTIER Agnès - HOUDOT Florence - CARTIGNY Pierre - JEANNE Laurent - CERCLEY Nicole - KARACA Sengul - CHAMBRE MARTIN Brigitte - KENNEDY Marie - CHARDIN Sylvie - LACHELACHE Nassim - ZELIOLI Valérie

- LE BIDEAU Dominique - LE GUILLOU Patrick

- LIBERT-ALBANEL Charlotte

- LOUVIGNÉ Robin

- MAFFRE-SABATIER Anne-Marie

- MARTIN Jacques J.P. - MEDINA Marc - OUDINET Michel - PANNETIER Gilles - PARRAIN Mary France - PASTERNAK Jean-Jacques

- PETTENI Henri - PINEL Vincent - RASETTI Christine

- SPILBAUER Jean-Pierre - TOLLARD Virginie - TRICOCHE Annie - VISCARDI Jacqueline - VOGUET Jean-François

## ABSENTS EXCUSES REPRESENTES:

- CHAULIEU Stéphane

- CHETARD Catherine

- Madame TRIMBACH Pascale a donné pouvoir à Monsieur MEDINA Marc,
- Monsieur PIO Régis a donné pouvoir à Monsieur LACHELACHE Nassim,
- Madame CHABOT Sabine a donné pouvoir à BERRIOS Sylvain,
- Madame CROCHETON Florence a donné pouvoir à BEAUDOUIN Patrick,
- Monsieur ROESCH Germain a donné pouvoir à Madame CARPENTIER Agnès,

- LAFON Laurent

- LAMBERT Gérard

- Madame DE FONTAINE VIVE -CURTAZ Marie-Laure a donné pouvoir à CLODONG Nicolas,
- Monsieur GUIGNARD Jean-Jacques a donné pouvoir à Monsieur LAMBERT Gérard,
- Madame RYNINE Christine a donné pouvoir à Monsieur PASTERNAK Jean-Jacques,
- Monsieur PAVIE Alain a donné pouvoir à Madame CANALES Chantal,
- Madame MARTINEAU Pascale a donné pouvoir à Monsieur CADEDDU Jean-Luc,
- Monsieur CHARBONNEL Michèle a donné pouvoir à Monsieur CAPITANIO Olivier,
- Monsieur CAMBON Christian a donné pouvoir à Monsieur SEMO Igor,
- Madame ROYER Christel a donné pouvoir à Monsieur CARTIGNY Pierre,
- Monsieur RISPAL Yoann a donné pouvoir à Monsieur GAUTRAIS Jean-Philippe,
- Madame PRIMEVERT Catherine a donné pouvoir à Monsieur BARNOYER Thierry,
- Monsieur CARREZ Gilles a donné pouvoir à Madame HOUDOT Florence,

- Madame TRICOT-DEVERT Sylvie a donné pouvoir à Monsieur VOG Date Jos né Ception préfecture : 04/04/2016

Monsieur DEGRASSAT Alain a donné pouvoir à Monsieur MARTIN Jacquesé de réception en préfecture Madame HERBERT Delphine a donné pouvoir à Monsieur GICQUEI Daie de télétransmission : 04/04/2016

### SECRETAIRE DE SEANCE:

Madame CANALES Chantal

« Le Président du Conseil de territoire certifie que la convocation du Conseil de territoire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du siège du Conseil de territoire ParisEstMarne&Bois, conformément aux articles L.5211-11 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales »

Accusé de réception en préfecture 094-249400078-20160329-16-39-DE Date de télétransmission : 04/04/2016 Date de réception préfecture : 04/04/2016

# CONSEIL DE TERRITOIRE

#### SEANCE DU 29 MARS 2016

OBJET: Désignation du représentant de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois au sein du comité stratégique de la Société du Grand Paris

### LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-21 et L.2121-33,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Notamment son article 59),

VU le décret n°2015-1663 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois dont le siège est à Champigny-sur-Marne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5219-2, L. 5219-5, L.2121-7 et suivants, L. 2121-21, L. 2122-1,

VU l'article 8 de la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 instituant un comité stratégique auprès du conseil de surveillance de la Société du Grand Paris,

VU l'article 21 du décret n°2010-756 du 10 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris, précisant que son comité stratégique comprend un représentant de chaque établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'aménagement ou d'urbanisme dont l'une au moins des communes membres à son territoire compris, pour tout ou partie, dans l'emprise des infrastructures du réseau de transport public du Grand Paris,

VU l'installation du Conseil de territoire du 15 janvier 2016,

CONSIDERANT que des infrastructures du réseau de transport public du grand Paris, et notamment des gares, doivent être réalisées dans le périmètre de l'établissement public territorial et que celui-ci doit par conséquent être représenté à ce titre par un représentant au sein du comité stratégique de la Société du Grand Paris,

CONSIDERANT qu'une seule candidature a été déposée,

CONSIDERANT qu'en application de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales la nomination prend effet immédiatement, sans qu'il soit nécessaire de procéder au scrutin secret,

# DELIBERE,

Nombre de votants: 89

Votre contre : 0 Vote pour : 88 Absentions : 1

**DECIDE** de procéder à la désignation d'un délégué titulaire de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois au sein du comité stratégique de la Société du Grand Paris,

DECIDE, à l'unanimité, de ne pas procéder à la désignation du représentant au scrutin secret.

Est candidat: Monsieur Jean-Pierre SPILBAUER

Accusé de réception en préfecture 094-249400078-20160329-16-39-DE Date de télétransmission : 04/04/2016 Date de réception préfecture : 04/04/2016 EST DESIGNE, en qualité de représentant de ParisEstMarne&Bois au sein du comité stratégique de la Société du Grand Paris :

Monsieur Jean-Pierre SPILBAUER

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,

Jacques JP MARTIN